

LA MINUTE IE...



L'intelligence économique, un outil précieux pour les entreprises.

Dans le cadre de projets d'acquisition ou d'investissement, nombreuses sont encore les entreprises qui en matière d'évaluation des risques, se contentent de due diligences financières et juridiques. Pour autant, est-ce suffisant ?

La due diligence opérationnelle réalisée par un cabinet de conseil expert et indépendant comme Cristal apporte des éclairages pourtant déterminants : elle aborde des aspects fondamentaux mais trop souvent sous-estimés, comme la réputation d'une société ou son « track record ».

Faire ces vérifications au préalable, en cherchant à connaître l'envers du décor et en faisant émerger les invisibles d'une relation d'affaires, permet d'éviter des choix stratégiques parfois désastreux.

Quand l'histoire était trop belle, il est facile de dire à posteriori que l'échec était prévisible.

Prenons l'exemple de l'affaire Theranos, sa fondatrice venant d'être condamnée à 11 ans de prison. Considérée comme une pépite de la Silicon Valley, la société avait séduit de nombreux investisseurs et fait venir plusieurs personnalités dans son conseil d'administration. Le modèle, reposant sur aucune invention scientifique valable, a cependant mis quelques années à s'effondrer comme un château de cartes, engloutissant au passage les millions investis par des grands noms de la finance et autres fonds pourtant bien connus. Une belle illustration de ce qu'un investissement toxique peut signifier.

Que retenir de cette chute fracassante ?

Au-delà d'un très bon scénario de fiction (déjà repris en mini-série par Disney+), l'histoire révèle de vrais manquements en termes de vérification. Certes, la structure présentait des états financiers truqués, mais avait-on véritablement étudié son organisation ? Aurait-on pu détecter plus tôt ses failles, en s'intéressant dès le départ à l'existence de signaux faibles ?

En sondant la réputation d'une société auprès d'anciens salariés ou partenaires, en étudiant son empreinte numérique, en vérifiant l'existence de litiges (même passés) et en s'intéressant à ses pratiques d'affaires, il est possible d'évaluer avec plus de justesse, le potentiel ou les risques liés à un nouvel investissement.

Faire ces vérifications en amont permet d'éviter d'éventuelles pertes financières, mais aussi de se prémunir d'une atteinte en termes d'image. Car s'engager dans un partenariat hasardeux peut parfois s'avérer extrêmement préjudiciable. De véritables fraudes peuvent également être décelées lors de ces investigations.

A l'heure où la RSE et les critères ESG sont sur toutes les lèvres, le recours au renseignement d'affaires reste le moyen le plus efficace pour une prise de décision éclairée.

Pour ceux que cela intéresse, une lecture de la couverture presse de l'affaire Theranos est recommandée, un cas d'étude éclairant à bien des égards.

Le groupe Cristal reste à votre écoute et se tient prêt à vous accompagner dans vos projets en matière d'investissement.

Contactez-nous !